



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VOILE

VOILE RADIOCOMMANDEE

CAHIER DES CHARGES TYPE

PARTIE SPECIFIQUE

SOMMAIRE

I. PARTIE 2 – MANUEL D’AIDE A L’ORGANISATION - VRC.....	3
I.A. ADMINISTRATION, DECLARATION et DOSSIERS	3
Pour un championnat d’Europe ou du Monde	3
I.A.1. Candidature.....	3
I.A.2. Site internet.....	3
I.A.3. Avis de course	3
I.B. RESSOURCES FINANCIERES.....	4
I.B.1. Budget minimum pour un championnat de France : (à titre indicatif).....	4
I.C. ECHEANCIER.....	4
I.D. ASSURANCES et PREVENTION (Voir I.D de la Partie 1).....	6
I.E. LES RESSOURCES HUMAINES	6
I.E.1. Le comité d’organisation	6
I.E.2. Un responsable matériel	6
I.E.3. Un responsable pour coordonner le service de restauration rapide du midi	6
I.E.4. De la veille de la compétition jusqu’à la fin des confirmations d’inscription.....	7
I.E.5. Pendant toute la durée des compétitions	7
I.E.6. Liaison comité de course	7
I.E.7. Comité de Course	7
I.E.8. Comité de protestations	7
I.E.9. Jauge.....	8
I.E.10. Stagiaires.....	8
I.E.11. Les représentants de classes.....	8
I.E.12. Le personnel fédéral.....	8
I.F. LES EQUIPEMENTS	8
I.F.1. Locaux	8
I.F.2. Matériel nautique	9
I.F.3. Matériel de secrétariat.....	9
I.G. SEJOUR.....	10
I.G.1. Hébergements.....	10
I.G.3. Déplacements et transports	10
I.H. CEREMONIES - SOUVENIRS	10
I.H.1. Cérémonie d’ouverture	10
I.H.2. Cérémonie de clôture.....	10

I. PARTIE 2 – MANUEL D'AIDE A L'ORGANISATION - VRC

I.A. ADMINISTRATION, DECLARATION ET DOSSIERS

Pour un championnat d'Europe ou du Monde

18 mois avant l'épreuve :

Contacteur le responsable National de la Commission VRC de la FFVoile

12 mois avant l'épreuve :

Contacteur les pays susceptibles d'être représentés.

I.A.1. Candidature

Pour un Championnat de France répondre à l'appel d'offre publié par la FFVoile.

I.A.2. Site internet

La création d'un site Internet spécifique à l'épreuve, ou l'utilisation du site Internet du club doit faire l'objet d'une déclaration à la FFVoile.

L'Avis de course et les Instructions de Course devront être publiés sur le site de la FFVoile, un lien pourra être établi vers le site fédéral.

I.A.3. Avis de course

Rédigé par le club (voir l'Avis de Course type), validé par la Commission Nationale VRC de la FFVoile, et par la CCA

(Commission Centrale d'Arbitrage).

Syrnin : système pour réduire le nombre d'instructions

Dirbos: Système d'arbitrage VRC.

Systèmes de course Français (SCF) –Heat racing système (HRS)

Système de course international (HMS) : (Décision du bureau exécutif du 14/03/2008).

Fiche d'inscription :

Voir : http://www.ffvoile.net/ffv/public/voile_legere1/vrc/formulaire_inscription.pdf

(Joindre un plan d'accès)

I.A.4. Instructions de course

Rédigées par le club (voir IC type), validées par la Commission Nationale VRC et par la CCA.

Pour les épreuves de grade 4 et supérieures elles sont remises à chaque concurrents.

Illustration de parcours.

Recommandations aux arbitres et aux assesseurs d'un comité de course et jury

I.A.5. Sélection des coureurs

Pour le championnat de France, le classement des coureurs pris en compte pour la sélection est celui paru 60 jours avant le 1^{er} jour de l'épreuve, suivant l'avis du Président de la Commission Nationale VRC de la FFVoile un autre délai pourra être utilisée.

I.A.6. Accusé de réception d'inscription

Tous ces documents se trouvent hébergés sur le site de la FFVoile, rubrique VRC.

http://www.ffvoile.net/ffv/public/voile_legere1/vrc/formulaire_inscription.pdf.

I.A.7. Autres documents

Sont également disponibles sur simple demande au secteur **vrc@ffv.fr**

Ou sur le site de la FFVoile, rubrique arbitrage :

Gabarit de numéro de voile,
Feuille de pointage aux marques pour les commissaires,
Feuille de course pour le président du comité de course,
Feuille de communication comité de course – jury,
Bandelette pour l’affichage des bateaux au départ,
Formulaire de protestation (Français et bilingue).

I.A.8. Dossiers communication

Affiches, banderoles, tracts, articles, dossier de présentation (fournir un BAT à la FFVoile).

I.B. RESSOURCES FINANCIERES

Le montant des frais d’inscription est fixé par décision du bureau Exécutif de la FFVoile.

Nombre de concurrents (voir sélection : 64, 68 ou 76 selon le système de course).

Les conditions de prise en charge, déplacement et séjour, des arbitres désignés par la FFVoile/CCA seront communiquées à l’autorité organisatrice.

I.B.1. Budget minimum pour un championnat de France : (à titre indicatif)

Disposer de 5000 Euros en trésorerie pour avance des frais de comité et de restauration.

Dépenses :

- | | |
|-----------------|----------------|
| • Comité | 1 500 € |
| • Repas et lots | 3 000 € |
| • Logistique | 1 000 € |

Recettes :

- | | |
|--------------------------------------------------|----------------------------------|
| • Prise en charges FFVoile des Arbitres | 760 € (5arbitres/5jours). |
| • Inscription coureurs (Exemple pour 64) | 3 000 € |
| • Subventions conseils Régional, Général, Ville, | |
| • Partenaires Privés. | |

Le budget prévisionnel ainsi que le bilan financier seront adressés à la FFVoile.

I.C. ECHEANCIER

Le programme sera défini d’un commun accord entre les parties.

I.C.1. EXEMPLE D'ECHEANCIER POUR UN CHAMPIONNAT DE FRANCE :

I.C.1.a. De 6 à 4 mois avant la compétition

Réunion préparatoire sur le site, en présence des personnalités ci-après ou de leur représentant :

Monsieur ou Madame le Maire,
Monsieur l'Adjoint au Sport,
Monsieur l'Adjoint au Tourisme,
Messieurs les responsables de la sécurité (pompiers, croix rouge, SAMU, ...)
Messieurs les Présidents des clubs concernés par l'épreuve,
Messieurs les Trésoriers des mêmes clubs,
Monsieur le Responsable des grandes épreuves des clubs,
Monsieur le Directeur Régional Jeunesse et Sports,
Monsieur le Directeur Départemental Jeunesse et Sports,
Monsieur le Responsable National de la Commission VRC de la FFVoile,
Messieurs le(s) Chef(s) de Base du(es) club(s) concerné(s),
Monsieur le Président de la Ligue de Voile,
Monsieur le Président du Comité Départemental de Voile,
Monsieur le Délégué de Ligue Voile Radiocommandée,
Monsieur le représentant régional de la classe.
Monsieur le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage.

I.C.1.b. De 3 à 4 mois avant la compétition

Le club organisateur adresse, à la Commission VRC de la FFVoile, à tous les Délégués de Ligue, à l'association de classe, les coordonnées du Commissaire Général du Championnat et une demande de candidature. En retour, celui-ci sera destinataire de la liste des coureurs sélectionnés par le Classement National des coureurs.

I.C.1.c. 1 mois avant la compétition

Confirmation des sélectionnés par le Classement National des Coureurs, et de la liste complémentaire établie par les Délégués de Ligue.

Expédition à chaque sélectionné :

- du dossier de présentation de la Ville, du plan d'accès au site à partir des autoroutes et principaux axes routiers, liste des différents hébergements (hôtels, bungalows, gîtes, campings, etc.=
- de l'avis de course
- de la fiche « inscription au Championnat » et réservation des repas.

Projet des Instructions de Course (voir IC type) adressé aux Présidents des comités de protestation, de course et de jauge pour accord et modifications. Ce projet, après accord des différents Présidents, doit recevoir la validation de la Commission VRC de la FFVoile.

I.C.1.d. 15 jours au plus tard avant le début de la compétition

Envoi à l'autorité Organisatrice des fiches d'inscription accompagnées du règlement des frais d'inscription établi à l'ordre de l'Autorité Organisatrice.

I.C.1.e. Par retour de courrier

Confirmation des numéros de voiles (si nécessaire adjonction d'un chiffre devant ce numéro).

Organigramme de l'organisation s'il ne figure pas dans l'avis de course.

Numéro de téléphone de la permanence d'accueil.

I.C.1.f. La veille du premier jour de course, accueil

- Fléchage routier pour accéder au site dès le matin.
- Accueil des concurrents dès l'après-midi.
- Mise en place d'un parcours.
- de 14 H 00 à 20 H 00 :
 - Confirmation des inscriptions,
 - Remise des instructions de course,
 - vérification des quartzs,
 - Jauge.
- Permanence téléphonique toute la journée.
- Dîner des organisateurs et des arbitres.
- Permanence pour accueil des concurrents et dernière mise au point nautique et terrestre, jusqu'à 23 H 00 si possible.

I.C.1.g. Le premier jour de compétition

- De 9 H 00 à 11 H 30 suite et fin des confirmations d'inscription et de la jauge.
- 10 H 00 : Mise en place d'un parcours.
- 12 H 30 : Début des courses, en commençant par la dernière flotte « Flotte D », sans interruption jusqu'à (voir programme).
- 11 H 30 à 15 H 30 : Restauration rapide à disposition des concurrents et des Arbitres.
- 19 H 00 : Pot d'accueil sur le site en présence de tous les concurrents, arbitres, organisateurs, officiels. (environ 100 personnes).

I.C.1.h. Autres jours de compétitions (voir programme)

- 8 H 30 : Mise en place du parcours.
- 9 H 00 à 18 H 30 (voir programme) : Courses.
- 11 H 30 à 15 H 30 : Restauration rapide à disposition des concurrents et des Arbitres.
- 20 H 00 : Dîner : coureurs, arbitres, organisateurs à la date fixé par l'organisation.
- 20 H 00 : AG de la classe, date à fixer en accord avec la classe.

I.C.1.i. Le dernier jour de la compétition

- 8 H 30 : Mise en place du parcours.
- 9 H 00 : 1^{er} signal d'Avertissement : Courses
- 12 H 00 : Dernier signal d'avertissement pour la flotte A.
13 H 00 : Fin des courses.

Le délai pour les dernières instructions des protestations par le jury et l'établissement du classement général de l'épreuve après un maximum de vérifications, permet d'envisager la remise des prix vers 16 H 00 sur le site, ou de prévoir un délai si un déplacement vers une salle des fêtes est nécessaire.

I.D. ASSURANCES ET PREVENTION (VOIR I.D DE LA PARTIE 1)

- Assurer les organisateurs en responsabilité civile.
- Assurer les matériels loués et empruntés.
- Prévoir un poste de secours, avec les numéros de téléphones de première urgence.
- Un bulletin météo sera disponible tous les matins pour les présidents de comité de course et les coureurs et sera affiché au tableau officiel.
- Prévoir parking et circulation des véhicules.
- Prévoir gardiennage entre 20h et 8h.
- Surveillance du local matériel des compétiteurs, accès autorisé aux seules personnes munies d'un badge d'identification pendant la durée des courses.
- Assurer la propreté des WC et douches, plusieurs fois par jour si nécessaire.

I.E. LES RESSOURCES HUMAINES

I.E.1. Le comité d'organisation

- Un président du comité d'organisation.
- Communication et relation avec la presse.
- Accueil et renseignements

I.E.2. Un responsable matériel

- Entretien des locaux et du bateau de sécurité.
- Gestion des accès.
- Surveillance des parkings

I.E.3. Un responsable pour coordonner le service de restauration rapide du midi

- Réservation à l'inscription et possibilité de réservation payable d'avance la veille.
- Ce service doit permettre aux compétiteurs de manger pendant les flottes qui ne les concernent pas.

- Prévoir une rotation des membres du comité.

I.E.4. De la veille de la compétition jusqu'à la fin des confirmations d'inscription

- 1 secrétaire, chargé de la confirmation des inscriptions, avec une ou deux aides, pour :
 - la vérification des licences,
 - le certificat médical (prévoir les coordonnées d'un ou plusieurs médecins),
 - l'autorisation parentale pour les mineurs,
 - le certificat de mesure, le numéro de voile sur le foc,
 - les fréquences des quartzs (vérification des bandes d'émission),
 - régularisation des frais de constitution de dossier d'inscription, des réservations en restauration rapide et du repas des coureurs. (rédaction des reçus).

I.E.5. Pendant toute la durée des compétitions

- 1 personne responsable du secrétariat (programme freg), avec autant d'aide que nécessaire pour couvrir toutes les tâches citées ci-dessous et présentes de l'ouverture du secrétariat le matin
- une heure avant le début des compétitions prévues au programme, jusqu'à ce que le jury transmette ses dernières décisions du jour.
- Cette personne doit avoir une bonne connaissance des principes en usage en VRC.

Tâches à accomplir

Enregistrement des ordres d'arrivée (les résultats)
 La constitution des flottes,
 La vérification des fréquences,
 L'affichage des ordres d'arrivée.

I.E.6. Liaison comité de course

Une personne (ou plusieurs pour couvrir toute la durée des épreuves).

Cette personne doit pouvoir se déplacer rapidement entre la zone de course, la salle de jury, la salle résultats. Tâche assez fatigante ne nécessitant aucune compétence initiale, mais une bonne condition physique.

I.E.7. Comité de Course

Un Président de comité de course, Comité de course national désigné par la CCA.

Un ou une secrétaire (ou une paire) assurant une permanence auprès du Président du comité de course pendant toute la durée des régates.

Quatre assesseurs avec 4 tablettes et crayons, disponibles pendant toute la durée des courses.

Peuvent être issus de listes de comités nationaux stagiaires ou régionaux.

Ou coureurs ayant une bonne connaissance des RCV.

Deux personnes, avec matériel de sécurité et VHF, sur le bateau "Mouilleur".

Disponible une heure avant l'heure du premier signal d'avertissement jusqu'au ramassage des marques à la fin de la journée. Ce bateau doit pouvoir intervenir rapidement à la seule demande du Président du comité, et servir de deuxième "Récup" en cas de besoin.

Deux personnes, avec matériel de sécurité et VHF, sur le bateau "Récup" à disposition des concurrents pendant toute la durée des courses.

I.E.8. Comité de protestations

Un Président du jury : Juge national désigné par la CCA.

Deux assesseurs du jury: Peuvent être issus de listes de juges nationaux stagiaires ou régionaux.

Un ou une secrétaire : Pour affichage en continu des heures limites de dépôt de protestations et des convocations au jury. Cette dernière tâche est plus facile à remplir par un juge en formation.

I.E.9. Jauge

Un Président de jauge (jaugeur national). Contacter la CCA et la commission nationale VRC pour sa désignation.

I.E.10. Stagiaires

Les éventuels stages de formation d'arbitres devant se dérouler pendant le championnat donneront lieu à une négociation particulière entre l'organisateur et la FFVoile (CCA).

I.E.11. Les représentants de classes

La classe devra informer l'organisateur du nombre de représentants qu'elle souhaite envoyer durant le championnat.

I.E.12. Le personnel fédéral

La FFVoile devra informer l'organisateur du nombre de représentants qu'elle souhaite envoyer durant le championnat.

I.F.LES EQUIPEMENTS

I.F.1. Locaux

I.F.1.a. Salle de jury

Pouvant contenir de 6 à 8 personnes, avec une table (longueur : 3 personnes assises côte à côte) et chaises en conséquence. Cette salle ne doit être utilisée qu'à cet usage et doit pouvoir être bien isolée phoniquement. Une photocopieuse à usage du jury et des membres de l'organisation doit se trouver dans ses abords. Une fenêtre ou un tableau accessible uniquement aux membres du jury doit permettre des affichages. Pas de téléphone dans cette pièce.

I.F.1.b. Salle de jauge

Salle équipée de 2 ou 3 tables, pour étaler un grément, disposer la balance pour les IOM. La circulation autour de la table doit être possible.

Salle de secrétariat

Pour accueil, inscription et jauge.

Téléphone, Internet et fax pour transmission des résultats à la Presse.

Sonorisation, en liaison VHF avec le comité pour l'envoi des procédures de départ.

I.F.1.c. Salle informatique

Salle au calme et inaccessible aux coureurs qui doit pouvoir contenir deux ou trois personnes, être en liaison VHF avec le comité, à moins que sa proximité de la "zone de contrôle" ne permette des échanges de vive voix (possibilité d'utiliser une caravane ou une véranda mobile).

Elle peut éventuellement accueillir la sonorisation.

Alimentation secteur pour informatique et sur batterie en secours.

Photocopieuses, téléphone et internet.

Indépendamment, table et casier pour archivage par le secrétariat du Championnat.

I.F.1.d. Local contrôle antidopage

Un local tel que défini par la loi sur le sport et les prescriptions de la FFVoile.

I.F.1.e. Salle de restauration

Restauration rapide en milieu de journée, en repas chauds ou froids suivant la saison et le site, pour environ 30 personnes simultanément (minimum).

Bar ou buvette à toute heure (chaud et froid).

I.F.1.f. Chapiteau ou hangar

A proximité de la zone de course, pour bricolage à l'abri des intempéries et attente des skippers non concernés par la flotte en cours.

I.F.1.g. Salle de stockage et parking des voiliers

Équipée de 30 prises de courant électrique pour recharger des "accus",

Pour la classe M, prévoir des fils tendus pour suspendre 4 à 9 gréements par inscrit,
Traçage au sol des zones de stockage et de circulation,
Prévoir un gardiennage pendant les épreuves et de nuit.

I.F.1.h. Salle pour l'Assemblée Générale de l'Association de Classe
Un soir de 20h à 24h. Prévoir une centaine de personne et un micro.

I.F.2. Matériel nautique

I.F.2.a. Panneaux d'affichage

Panneaux informations, comité de protestation, comité de course, résultats, et associations de classe et divers.

I.F.2.b. Marque de parcours avec mouillage

Au minimum 3 marques bicolores (en tranche d'orange), d'environ 30 cm de diamètre.
plus 2 de couleurs différentes pour marques de départ et d'arrivée.
Prévoir un mouillage facile, rapide et précis par une seule personne.

I.F.2.c. Mât de pavillon à terre

Bien visible de la zone de course, pour l'envoi de "l'Aperçu".
Bien visible pour les pavillons FFVoile, partenaires, sponsors.

I.F.2.d. Bateaux

1 bateau genre « Optimist » avec mât et pavillon, et mouillage pour indication de la direction et de la force du vent au milieu du plan d'eau.

1 bateau intitulé "Récup" avec moteur.

1 bateau intitulé "Mouilleur" avec moteur.

I.F.2.e. Ponton et estrade

Un ponton de mise à l'eau pouvant supporter jusqu'à 20 personnes,

Une estrade pour la zone de course, ou une zone clairement délimitée. Face à la zone de course et surtout face à la ligne de départ, et pouvant contenir 25 à 30 personnes de front. La hauteur de la zone de course par rapport au plan d'eau, définit la visibilité des coureurs.

Hauteur = Visibilité = belle Epreuve et **championnat réussi**.

I.F.2.f. Autres

6 VHF (Président du comité, mouilleur, "Récup", régie, Président du jury, Commissaire Général).

Feuilles de papier calque passant à la photocopieuse et protection des planchettes en cas de pluie.

1 sifflet, 1 chronomètre et dictaphone pour le Président du comité de course.

Plusieurs CD de la procédure de départ avec l'appareil pour la diffusion sur la sonorisation.

Tampon de jauge spécifique pour identification du matériel. (Voir avec le jaugeur)

1 agrafeuse avec recharge d'agrafes pour le Président du comité, rassemblement des documents d'une flotte à transmettre au jury puis aux "résultats".

Un appareil pour vérifier les fréquences. Il permet de déterminer les fréquences de chaque skipper sans doublons, fréquence image et autres aléas. Le Président du comité peut faire enchaîner les flottes sans retard induit par les problèmes de fréquence.

Des haut-parleurs (zone de déplacement des skippers, parking à voiliers, zone de restauration, zone de promenade des spectateurs).

3 micros HF (1 sans fil pour le Président du comité, 1 au Président du jury pour annoncer les convocations, 1 pour l'animation entre les courses).

I.F.3. Matériel de secrétariat

1 photocopieuse avec ramette de papier blanc et feuilles transparentes pour rétroprojecteur.

Les imprimés : protestation, feuille de bouée, feuille de flotte, communication de comité au jury, convocation au jury, décision du jury en nombre suffisant.

Pochettes en plastique pour faciliter les affichages répétitifs (ordre d'arrivée, heures limites de dépôt de protestation, convocation par flotte) et la protection des documents des Présidents du jury et du comité.

Ruban adhésif.

Surligneurs de 4 couleurs différentes pour la constitution des flottes.

Sous chemises et chemises pour archivage course après course, jour après jour.

Badges d'identification de couleurs différentes (concurrents, arbitres, organisateurs).
2 ordinateurs avec traitement de textes pour les avenants et programme Freg avec connexion Internet.

I.G. SEJOUR

I.G.1. Hébergements

I.G.1.a. Arbitres

CC, CP, Jaugeur : voir le règlement fédéral relatif à l'hébergement des arbitres désignés par la FFVoile (catégorie 2 Etoiles NN).

Officiels.

Prévoir une nuit avant et après l'épreuve.

Les repas du soir sont du repas chaud pris assis.

I.G.1.b. Coureurs

Un certain nombre d'information doivent être mise à la disposition des coureurs afin qu'ils puissent aisément réserver leur logement. Prévoir, ci possible des places pour les camping-cars.

Une liste des possibilités d'hébergement devra être communiquée via le site internet de l'épreuve et éventuellement lors de l'envoi de la confirmation d'inscription.

I.G.2. Restauration

Au minimum, à titre indicatif :

1 apéritif de bienvenue de 100 personnes.

Repas du midi (quantité définie en fonction du nombre de coureurs, officiels, accompagnateurs).

1 dîner des coureurs de 100 personnes

1 pot de clôture de 100 personnes.

Possibilité d'organiser un barbecue ou autre.

I.G.3. Déplacements et transports

Les déplacements et transports pour les arbitres désignés par la CCA seront pris en charge conformément aux règles de la CCA.

L'organisateur à la charge de définir la prise en charge des transports pour les bénévoles.

Pour les officiels et les délégués, la prise en charge est à négocier.

I.H. CEREMONIES - SOUVENIRS

I.H.1. Cérémonie d'ouverture

le premier soir avec pot d'accueil.

Présentations des élus, des officiels, des arbitres, des responsables de classes.

Les discours des officiels et des partenaires seront exécutés au cours de la cérémonie d'ouverture.

I.H.2. Cérémonie de clôture

Elle sera le plus courte possible, elle donnera lieu à la lecture du palmarès, il n'y aura pas de discours officiels.

Médailles d'or, d'argent et de bronze fournies par la FFVoile.

Autres trophées et souvenirs fournis par le Comité d'Organisation.